

Lois, décrets, arrêtés, règlements et programmes scolaires élaborés en Suisse romande en 1935 et 1936

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **27 (1936)**

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-112375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Lois, décrets, arrêtés, règlements
et programmes scolaires
élaborés en Suisse romande en 1935 et 1936.**

Berne.

Décret du 11 septembre 1935 portant élévation du subside de l'Etat à la Caisse d'assurance des instituteurs.

Ordonnance du 14 février 1936, concernant les doubles gains dans le corps enseignant et le personnel de l'Etat.

Règlement du 14 février 1936 concernant l'admission à l'Université de Berne.

Lehrplan für den Schreibunterricht der deutschen Primar und Sekundarschulen des Kantons Bern.

Genève.

Arrêté du 5 septembre 1934 modifiant l'article premier du règlement du Fonds de bourses du 3 février 1933.

Loi du 15 décembre 1934 instituant une retenue temporaire sur le traitement des magistrats, fonctionnaires et employés cantonaux (y compris le personnel des établissements hospitaliers, à l'exception du personnel féminin de l'Administration cantonale et du Corps enseignant ;

modifiant temporairement l'article 2 de la loi du 22 octobre 1919 concernant le traitement des fonctionnaires et employés nommés par le Conseil d'Etat ; modifiant temporairement les traitements :
a) des candidates à l'enseignement, des stagiaires et des maîtresses des écoles enfantines, b) des candidats et des candidates à

l'enseignement, des stagiaires et des régentes à l'école primaire, c) des maîtresses de l'enseignement secondaire ;

instituant temporairement une retenue supplémentaire sur les hauts salaires et traitements conjoints.

Arrêté du 23 janvier 1935 modifiant le tarif des soins de la policlinique dentaire scolaire.

Règlement du 13 février 1935 concernant les entreprises cinématographiques et les dépôts de films.

Loi du 15 juin 1935 modifiant l'article 261 de la loi sur l'instruction publique, codifiée en application de la loi du 5 novembre 1919 et mise à jour en date du 11 novembre 1924. (Droit de donner des cours à l'Université).

Arrêté du Conseil d'Etat promulguant la loi ci-dessus en date du 24 juillet 1935.

Loi du 15 février 1936 modifiant la loi de l'instruction publique en ce qui concerne les cours professionnels, commerciaux et industriels. Promulguée par arrêté du 1er avril 1936.

Loi du 23 mai 1936 modifiant quelques articles de la loi sur l'instruction publique en ce qui concerne l'organisation et le programme de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles.

Promulguée par arrêté du 8 juillet 1936.

Arrêté du 9 septembre 1936 modifiant quelques articles du Règlement de l'Université en ce qui concerne les conditions d'admission aux examens de sciences physiques et naturelles, de sciences anatomiques et physiologiques.

Arrêté du 9 septembre 1936 modifiant quelques articles du règlement de l'Université en ce qui concerne les épreuves écrites et orales de droit civil commercial et pénal.

Neuchâtel.

Décret du 7 février 1935 autorisant les communes à prolonger la scolarité obligatoire.

Loi du 9 février 1935 concernant les mesures destinées à améliorer la situation financière de l'Etat.

Recueil des lois cantonales du 22 mai 1935 portant revision des articles 42, 75 et 77 de la loi sur l'enseignement primaire.

Recueil des lois cantonales du 15 juin 1935 sur le règlement général des examens de l'Université de Neuchâtel.

Recueil des lois cantonales du 15 octobre 1935, arrêté portant révision des articles 5, 97, 182 à 185 et 259 du règlement général pour les écoles enfantines et primaires.

Décret du 12 mars 1936 autorisant les communes à prolonger la scolarité obligatoire.

Loi du 13 mars 1936, concernant de nouvelles mesures destinées à améliorer la situation financière de l'Etat.

Du 15 juin 1936, règlement spécial des examens : a) de la Faculté des sciences ; b) de la Faculté des lettres ; c) de la Faculté de théologie.

Tessin.

Décret du 17 janvier 1935 modifiant l'article premier de la loi du 18 juin 1920 sur les honoraires des fonctionnaires scolaires et les articles 50 et 85 de la loi du 28 septembre 1914 sur l'enseignement élémentaire.

Règlements du 20 mars et du 17 mai 1935 de la Commission régionale pour les émissions radioscolaires.

Décret du 26 septembre 1935 modifiant l'article 53 de la loi du 28 septembre 1914 sur l'enseignement élémentaire.

Décret du 4 novembre 1935 concernant les pensions de retraite du personnel enseignant.

Décret du 3 avril 1936 concernant la réduction des traitements des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat.

Valais.

Loi d'exécution du 13 novembre 1935 de la loi fédérale sur la formation professionnelle.

Règlement des cours d'été.

Règlement du 24 janvier 1936 modifiant le règlement de maturité du 5 août 1927 dans les établissements cantonaux de l'instruction publique.

Vaud.

Règlement du 9 avril 1935 concernant les brevets pour enseignements spéciaux.

Loi du 3 septembre 1935 modifiant et complétant les articles 32 et 33 de la loi du 15 mai 1916 sur l'enseignement supérieur à l'Université de Lausanne.

Décret du 3 septembre 1935 autorisant le Conseil d'Etat à suspendre à partir du 1^{er} octobre 1935 l'application des articles 147 et 150, lettre a) de la loi du 19 février 1930 sur l'instruction publique primaire, concernant les cours complémentaires.

Règlement du 21 avril 1936 sur l'orientation professionnelle et le placement en apprentissage.

Arrêté du 4 septembre 1936 fixant des dispositions spéciales pour la célébration du IV^e centenaire de la Réformation le lundi 5 octobre 1936.
